

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/266  Paraphe: 
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <i>Délibération n°DC2017/118</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 73

Votants : 79 (dont 6 pouvoirs)

POUR : 76 (96.20 %)

CONTRE : 01 (1.27%)

ABSTENTION : 02 (2.53%)

Le vingt novembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 10/11/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mmes BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, VERNEL Martine et MM ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GALTIER Claude, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Denis, PAYEN Guy, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RAUSSIN Bruno, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionel.

**Représentés :** Mme COSSON Pauline donne pouvoir de vote à M. LAMY Dominique, Mme RAULIN Suzanne donne pouvoir de vote à Mme COURAULT Josette, Mme ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et M. GOMEZ Jean-Baptiste donne pouvoir de vote à M. JUILLET Bruno, M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric, M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

**OBJET : OUVERTURE DES COMMERCES DE DETAIL NON ALIMENTAIRE EN 2018**

Vu le titre III de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économique, dite loi Macron, relatif notamment au développement de l'emploi, introduit de nouvelles mesures visant à améliorer au profit des salariés et des commerçants les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche et en soirée,

Vu les articles L 3132-26 et 3132-21 du code du Travail,

Considérant que pour les commerces de détail non alimentaire, des dérogations au repos dominical peuvent dorénavant être accordées par le Maire à hauteur de 12 dimanches par an au lieu de 5 auparavant (nouvel article L 3132-26 du Code du Travail),

Considérant que la liste des dimanches doit être arrêtée par le Maire avant le 31 décembre pour l'année suivante,

Considérant que l'arrêté municipal qui fixe le nombre de dimanches doit désormais faire l'objet d'une concertation préalable en consultant :

- les organisations d'employeurs et de salariés intéressées ;
- le Conseil Municipal qui doit rendre un avis simple ;
- l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, dont la commune est membre, lorsque le nombre de dimanches excède le nombre de 5, qui doit rendre un avis conforme. A défaut de délibération dans un délai de 2 mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable.

Vu la délibération du Conseil Municipal de la ville de Vouziers en date du 26/09/17 fixant la liste des 12 dimanches concernés par la suppression du repos hebdomadaire en 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire remet un avis conforme sur la liste des 12 dimanches suivants concernés par la suppression du repos hebdomadaire :

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| - dimanche 07/10/18 | - dimanche 18/11/18 |
| - dimanche 14/10/18 | - dimanche 25/11/18 |
| - dimanche 21/10/18 | - dimanche 02/12/18 |
| - dimanche 28/10/18 | - dimanche 09/12/18 |
| - dimanche 04/11/18 | - dimanche 16/12/18 |
| - dimanche 11/11/18 | - dimanche 23/12/18 |

Le Président,

Francis SIGNORET

